



Pourquoi se former à la lutte contre les atteintes à la probité ?

Chaque jour, les agents publics évoluent dans des environnements où les risques d'atteintes à la probité – conflits d'intérêts, favoritisme, cadeaux, cumul d'activités – peuvent se présenter.

Face à ces enjeux, la prévention passe avant tout par la connaissance et la vigilance.

Se former, c'est acquérir les bons réflexes pour agir avec discernement, protéger son établissement et renforcer la confiance des usagers.

Ce dispositif de formation permet à chacun de comprendre les risques, d'identifier les situations sensibles et d'incarner, au quotidien, les valeurs d'éthique et de transparence qui fondent la qualité du service public.

Les objectifs du dispositif de formation

Comprendre pour mieux agir

- Identifier les différentes formes d'atteintes à la probité
- Situer les obligations issues du cadre légal
- Comprendre les mécanismes de prévention et les outils internes

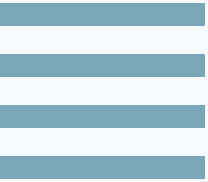
Développer une culture commune de l'intégrité

- Sensibiliser l'ensemble des agents à la transparence
- Promouvoir un comportement éthique
- Aligner les pratiques sur les valeurs du service public

Agir face aux risques d'atteinte à la probité

- Savoir réagir de manière appropriée face à un risque.
- Identifier les bons interlocuteurs et les dispositifs internes
- Intégrer les bons réflexes dans ses activités professionnelles

Les différents formats



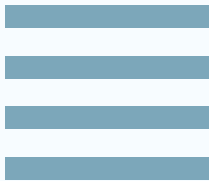
Sensibilisation

Une demi-journée ou une journée pour acquérir les notions essentielles et comprendre les enjeux de la probité.

Des modules ciblés selon les métiers et les situations d'exposition au risque :

- Achats publics
- Cumul d'activités
- Hôpital et recherche universitaire
- Processus financier

Ateliers thématiques



- **E-learning** : un module interactif de 20 minutes pour ancrer les fondamentaux à son rythme.

Les modalités pédagogiques

Une approche participative et concrète

- Situations réelles issues du quotidien
- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Mises en pratique

Des méthodes actives pour faciliter l'ancrage

- Études de cas
- Jeux de rôle et mises en situation
- Quiz, vidéos

Une approche souple et personnalisable

- Contenus adaptés au niveau d'exposition et au profil
- Intégration possible des outils internes

Nous contacter

Muriel VIGROUX

Associée YMAGO Conseil : muriel.vigroux@ymago-conseil.fr - 06 34 65 24 73

Sanoé LEROUX

Consultante YMAGO Conseil : sanoe.leroux@ymago-conseil.fr – 06 81 44 16 17